



SOUVENIR

DU

8 AOUT 1888



Le mariage de Mademoiselle Marie de Bézilal, fille de M. le Vicomte de Bézilal, notre excellent député, réunissait, le mercredi, 8 août, au château des Granges, une foule choisie d'amis venue de tous les coins de la Bretagne pour prendre part à cette fête de famille.

Le temps était splendide, et le magnifique parc des Granges, avec tous ses ombrages, donnait à la fête un nouvel attrait.

M. le Vicomte et M^{me} la Vicomtesse de Bézilal avaient tenu à ce que personne ne fût oublié, une table de 200 couverts, dressée dans l'orangerie, réunissait de nombreux invités de la campagne.

Les témoins de M. le Vicomte de Courson

étaient ses oncles : M. le Duc d'Audiffret-Pasquier et M. le Comte A. de Courson ; Mademoiselle de Bélizal avait pour témoins, M. le Comte Albert de Mun et M. H. de Bélizal, son oncle.

La bénédiction nuptiale était donnée par Sa Grandeur Monseigneur Bélouino, évêque d'Hiéropolis. La messe de mariage a été dite par M. le recteur d'Hénon, dans la chapelle du château ; Sa Sainteté le Pape Léon XIII avait envoyé aux jeunes époux sa bénédiction apostolique.

Un ami de la famille, M. l'abbé Richoud, curé d'une des paroisses de Lyon, a prononcé un discours plein de tact et d'onction, qui a vivement touché l'assistance (1). Après avoir dépeint

(1) Ce discours a été imprimé à part.

d'une manière éloquente les conditions du bonheur attachées au mariage chrétien, il a rappelé, en quelques mots, le passé si glorieux des deux familles.

Une agréable surprise était réservée aux convives ; après le lunch, M. le Comte de Mun, dans une improvisation qui nous a permis, une fois de plus, d'apprécier les qualités si brillantes de l'éloquent orateur, a porté la santé des nouveaux époux dans ce langage si choisi et si élégant qui le distingue entre tous.

Avec un accent partant du cœur, il a rappelé au Commandant de Courson, le nouveau marié, la fraternité d'armes qui les unissait, et l'a félicité d'entrer dans une famille à laquelle il était lié par une profonde et ancienne affection. X.

(Extrait de *l'Indépendance Bretonne*, n° du 11 août 1888).

ALLOCUTION

DU

MARQUIS DE CATUÉLAN

Maire de Hénon

APRÈS LE MARIAGE CIVIL.

Permettez-moi, Madame et Monsieur, de venir vous exprimer les vœux que je fais pour votre bonheur.

MADAME,

Enfant de Hénon, élevée par une mère si dévouée, vous avez appris, en la voyant pratiquer sous vos yeux, les vertus charmantes de la femme chrétienne et de la mère de famille.

Auprès de votre père, dont le dévouement aux grandes causes de la Religion et de la Légimité est si connu, vous avez appris l'abnégation de soi-même.

Vous souvenant enfin des vertus de votre aimable tante, Mademoiselle de Bélizal, vous

serez ce que l'Eglise appelle la femme forte de l'Evangile, et ce que nous appelons le charme du foyer.

Et vous, Monsieur, votre passé répond de l'avenir. Si vous n'avez plus malheureusement vos parents auprès de vous, en ce jour, vous avez conservé le souvenir de leurs beaux exemples qui vous guideront toujours. Vous appartenez, du reste, par votre famille, à notre chère Bretagne, la patrie des beaux dévouements.

Il nous est interdit, il est vrai, à vous comme officier, à moi comme maire, de nous occuper de politique; mais nous avons du moins le droit de conserver dans nos cœurs bretons, à côté de l'amour de la Patrie, celui de la fidélité à nos chères croyances et l'espérance en des jours meilleurs. Fidélité et dévouement à tout ce qui est grand et beau, vous trouverez cela aussi,

Monsieur, dans la famille où vous entrez aujourd'hui.

Et c'est un bonheur pour tous, de voir s'unir une fois de plus deux noms restés toujours fidèles à notre hermine bretonne et à notre fière devise : *Potius mori quam fadari !*

TOAST

POUR

PAR LE COMTE ALBERT DE MUN

AU

Vicomte et à la Vicomtesse de Courson

MADAME,

J'ai demandé la permission de porter, au nom de tous, votre santé et celle de votre mari, et, si j'ai osé le faire, c'est que j'ai cru trouver une raison pour en revendiquer le privilège dans l'infériorité même du rang que j'occupe ici.

Puisque ce n'est pas le droit du sang, mais seulement une délicate attention de la plus précieuse amitié qui a marqué ma place dans cette réunion de famille, je suis plus libre qu'aucun autre pour dire ce que tout le monde pense ici de vous, Madame, qu'il faut nommer la première comme la reine de cette fête ; vous

dont la grâce, l'esprit et la bonté ont rempli ce pays de souvenirs charmants, que les échos des Granges renvoient joyeusement à ceux de Carivan, et que, tout heureux d'en avoir ma petite part, j'ai plus que le droit, j'ai le devoir de rappeler tout haut, puisque, par un honneur qui me rend justement fier, vous avez voulu que je fusse aujourd'hui votre témoin devant Dieu et devant les hommes.

Souffrez donc que je prenne, jusqu'au bout, mes fonctions au sérieux et que je vous rende, en effet, publiquement, ce témoignage que vous décernent dans leur cœur tous ceux qui vous aiment, je veux dire tous ceux qui vous connaissent.

C'est à vous que je l'adresse avant tout, mon Commandant, non pas que vous ne sachiez bien quel trésor vous allez posséder, mais parce que

j'ai besoin de me parer près de vous du titre que me donne ma qualité d'un jour, pour vous demander de me garder dans votre affection, parmi tant d'amis que vous épousez aujourd'hui avec celle qui les tient captivés sous son charme, la petite place que j'avais au milieu d'eux.

La fraternité d'armes, la plus forte de toutes après celle du sang, m'y donne peut-être quelques droits, si vous pensez, comme moi, qu'après quinze années passées au service du pays, il reste à un homme dans le cœur et dans le caractère cette marque militaire qui lui permet de traiter un soldat comme un camarade. Aussi bien, ce n'est pas seulement une démarche de sentiment que je fais près de vous, en réclamant votre amitié ; c'est presque une affaire d'intérêt. Car je n'oublie pas les liens qui, de plus en plus, m'attachent à la Bretagne, et je sens bien que

ce serait une imprudence de m'aventurer d'avantage, sans m'être assuré de vous et des vôtres, dans un pays où l'on dit que « quand on bat un buisson, il en sort un Courson. »

Je compte sur vous, mon cher Bézizal, pour me valoir cette protection nécessaire ; vous m'en avez valu bien d'autres, depuis douze ans que vous êtes l'un de mes parrains devant la race que rien ne fait céder, quand elle a dit je veux, et vous aussi, Madame, qui portez ce vieux nom de Lescouët, devenu, pour moi, depuis tant d'années, le symbole du plus généreux dévouement.

Je vous remercie tous deux de m'avoir associé à la fête de votre cœur paternel, comme pour consacrer, en lui donnant le cachet d'une affection familiale, cette amitié déjà vieille et toujours plus vivante, formée dans les œuvres entreprises

en commun pour Dieu et la patrie, cimentée dans les luttes politiques où, si souvent, les cœurs se divisent, mais où les nôtres n'ont fait que se rapprocher, et qui ne m'a jamais manqué, ni dans les épreuves de la vie publique, ni dans les douleurs de la vie privée. — Je ne pouvais, sans vous nommer, rendre hommage à celle que vous avez formée, pour le bonheur de tous les siens, et qui restera l'orgueil et la joie de ce foyer que sa jeunesse a embelli.

Toute cette foule accourue pour fêter votre enfant, ne vous sépare pas d'elle dans ces témoignages d'affection, et fidèle, comme on sait l'être en Bretagne, à la mémoire du passé, elle se souvient avec vous, dans les émotions de cette journée, de celle qui fut si longtemps l'édification de cette demeure et la providence de la contrée, et qui du sein de son bonheur éternel,

bénit toute cette joie de la terre, assurée de trouver aussi son écho dans le ciel.

Pour moi, j'emporte de cette fête, avec une dette de plus pour ma reconnaissance, le souvenir profond du spectacle touchant que vient d'offrir ce pays tout entier, confondu dans un même sentiment de cordial et respectueux attachement, témoignage frappant et salutaire dans notre temps troublé, de ce que peuvent encore l'exemple de la vie chrétienne et l'exercice constant du devoir social.

Ailleurs, ce sont les vertus qui s'en vont : ici, elles demeurent et se transmettent d'âge en âge.

Vous en êtes, Madame, et vous mon Commandant, la preuve vivante. Aussi, quand je forme ici des vœux pour votre longue vie et votre prospérité, c'est à notre cher pays que je

pense, en même temps qu'à vous-mêmes ; à notre pays qui a besoin, pour le servir, de familles chrétiennes, comme le sera la vôtre, fidèles à leur foi et à leurs traditions.

Et, pendant que je vous parle, il me semble voir la France catholique qui compte ici tant de nobles représentants, regarder avec espérance le nouveau rameau formé, sur ce vieux tronc de Courson, où sont gravés déjà, par l'épée et par la plume, tant de titres d'honneur conquis dans les combats et dans les lettres.

Je bois au bonheur du Vicomte et de la Vicomtesse de Courson.

A la santé des mariés !